

Michel Foucher, Daniel Nordmann et Philippe Rekacewicz, Benjamin Laplante
6 octobre 2006

Café de la Cloche, 6 octobre 2006

Pourquoi le retour du thème des frontières ?

Café géographique animé par Philippe Pelletier (Professeur à l'Université Lyon 2) avec :

- Michel Foucher, Professeur à l'Université Lyon 2, ancien Ambassadeur de France en Lettonie, Commissaire de l'exposition « Frontières » au Muséum de Lyon, spécialiste de la géopolitique des frontières.
- Daniel Nordmann, professeur émérite à l'Université Lyon 3, spécialiste de l'histoire des frontières.
- Philippe Rekacewicz, cartographe au *Monde diplomatique*, cartographe de l'exposition « Frontières » au Muséum de Lyon.

Ce café géographique est organisé en partenariat avec le [Muséum de Lyon](#) qui présente jusqu'au 4 février 2007 l'exposition « Frontières » dont Michel Foucher est commissaire.

Les invités des cafés géographiques sont à cette occasion réunis autour du thème de la frontière. Cette question semble effectivement faire depuis quelques années et dans l'ensemble des régions du monde un retour certain.

Un phénomène ancien, et toujours actuel

L'introduction du débat est lancée par Michel Foucher. Il propose la lecture d'une citation de Jean Brunhes et Camille Vallaux : *« Il n'y a pas de sujet qui revienne plus souvent sous la plume des utopistes humanitaires que la suppression des frontières. Soit leur suppression pure et simple, soit par l'établissement d'un fédéralisme universel qui les rendrait inoffensives, des gens qui ont coupé tout contact entre leur idéologie et la vérité des choses veulent obtenir la société meilleur de leurs rêves. Il leur paraît commode de biffer ces lignes arbitraires de nos cartes, qui ne cadrent même pas avec les grandes divisions régionales reconnues par la géographie physique, et qui, là où elle indiquent les contacts les plus douloureux, ne coïncident presque jamais avec des lignes de séparation naturelles. Il est bien tentant de soutenir que les frontières ont été inventées par les hommes d'Etat et les militaires pour opprimer les peuples ; il est facile de le faire croire aux simples, surtout dans les pays comme la France, où le peuple se laisse aisément entraîner à un idéalisme naturel et généreux. Ceux qui auront une claire notion géographique de la frontière ne se laisseront pas aller à de tels écarts de l'imagination et de la pensée spéculatives » « Géographie de la guerre et de la paix, sur terre et sur mer ». 1921*

Philippe Pelletier rappelle que le thème de la frontière est ancien en géographie. On le retrouve notamment à la fin du XIXe siècle dans l'opposition entre les points de vue de F. Ratzel (développant une approche naturaliste des frontières) et d'E. Reclus (vision des frontières surtout articulée sur la confrontation entre les Etats). Par la suite l'importance des frontières sera confirmée par le développement de l'analyse géopolitique.

Daniel Nordmann précise que la distinction entre frontières artificielles et frontières naturelles n'a jamais été un critère pertinent de découpage, sauf à rappeler que les hommes eux-mêmes ont souvent invoqué la nature pour justifier leurs découpages. Les Alpes et des Pyrénées en sont des exemples. Aujourd'hui, les limites et les frontières sont des objets de conflictualités, parfois exacerbées, comme l'a montré la guerre des Balkans dans les années 1990. Est-ce pour autant un phénomène nouveau ? Pour Daniel Nordmann il semble difficile d'apporter une réponse tranchée. D'une part l'intérêt porté pour les frontières dans le domaine juridique est très ancien, essentiellement centré sur la défense des intérêts économiques ou politiques. D'autre part, l'effervescence actuelle qui règne autour de ce thème peut n'apparaître que comme l'un des reflets de la mondialisation, surtout celle de l'information. Quelle est l'historicité des murs ? Il faut bien rappeler qu'au sens strict, les murs qui ont eu le plus d'importance ont été ceux qui ont ceinturé les villes. Le rôle du mur, ou de la limite de la ville, a pu autant jouer en tant qu'élément de protection que de définition de son statut, ou à la définir en tant que telle (on pensera aux limites de Rome, qui ont eux aussi provoqué leur lot de conflits mythiques ou avérés). On peut aussi noter d'autres objets exceptionnels (Grande Muraille, Limes romain...) sur le plan matériel et symbolique qui ont eu pour fonction de démarquer l'intérieur de l'extérieur, le civilisé du barbare, ou encore le domaine du connu de celui des forces naturelles incontrôlables.

Michel Foucher s'interroge sur la raison de ce retour de la problématique des frontières dans l'actualité, et sur ce qu'elles représentent aujourd'hui pour une partie de la planète. On a ainsi vu récemment George W. Bush décider la construction d'un mur sur un tiers de la longueur de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, destiné à endiguer le flot des migrants latino-américains. Le problème est aussi de notre côté de l'Atlantique, à l'heure où l'Union Européenne inscrit sa construction politique sur son territoire : les frontières intérieures perdent leur importance dans le cadre de l'espace Schengen, au profit de limites extérieures à l'espace communautaire. Pourtant le mur ou la frontière renaissent : cas des enclaves de Ceuta et Melilla, du mur entre Israël et la Palestine, ou bien celui qui est en projet dans la région du Cachemire entre l'Inde et le Pakistan. L'île de Chypre est toujours coupée en deux. Des murs sont aussi en projets dans d'autres pays : l'Arabie Saoudite a le projet d'ériger un mur la séparant de l'Irak et du Yémen, mais aussi du Qatar.

Pour comprendre l'importance de cette problématique il est nécessaire, selon Michel Foucher, de se placer à une échelle mondiale de lecture des phénomènes, où les identités semblent être remises en question et où pointe la menace de l'uniformité, deux effets de la mondialisation. Les risques actuels de repli identitaire, de tentation pour les courants populistes ressortent d'une logique similaire. Ainsi pour Michel Foucher, le thème des frontières doit être traité avec sérieux, car il s'agit d'un réel problème de société notamment dans des pays démocratiques qui ne sont pas à l'abri des risques de gestion ségrégative.

Philippe Rekacewicz, confirme que les murs tendent à se développer, bien que l'on ait pu penser depuis la chute du mur de Berlin que leur fin était proche. En tant que cartographe, il s'interroge sur le rapport matériel de ces objets à leur fonction symbolique. Les murs, rappelle-t-il, n'ont pas besoin d'exister matériellement pour agir sur les individus : le souvenir du mur de Berlin laisse ainsi de nombreuses traces dans les pratiques des habitants de la ville. Philippe Rekacewicz remarque par ailleurs que toutes les limites restent illusoire et trompeuses sur une carte, puisque leur tracé laisse penser une séparation là où il n'y a parfois rien de concret. En Afrique les frontières étatiques héritées de la colonisation n'ont jamais empêché la circulation des biens, des personnes pour le commerce, ou même celui des soldats. Les limites ne sont donc pas des réalités aussi sûres que leur tracé cartographique pourrait le

laisser penser, que ce soit en termes de perméabilité, mais aussi en termes de positionnement dans l'espace.

Débat

À partir de ces quelques remarques introductives, le débat s'engage avec le public venu assister en nombre à ce café géographiques.

Observe-t-on actuellement un retour de la place de la nature dans le problème des frontières ?

Michel Foucher : Oui, si l'on songe par exemple sur ce que signifient les détroits du Bosphore et de Gibraltar pour l'Union Européenne, dans le premier cas comme support d'un argumentaire de séparation ou d'union, le second comme aire de transit migratoire. On convoque de nouveau Dieu et la nature. Ainsi, les limites chez les Grecs de l'Antiquité avaient la portée d'actes fondateurs (notamment pour la cité), et la mobilisation de l'élément divin pour le marquage des limites servait en réalité des causes essentiellement humaines. Le divin, élément aussi absolu soit-il, est donc un instrument de justification dans le cas des frontières. D'ailleurs à titre de contre-exemple, la partition du Pakistan de l'Inde en 1947 est le seul cas où les limites utilisées ont été celles de l'identité religieuse. Plus récemment lors de sa visite en 2002 à Lviv, en Ukraine occidentale à majorité d'uniates, orthodoxes rattachés à Rome, Jean Paul II avait indiqué que l'avenir de l'Ukraine était clairement en Europe. L'argument du naturel ou du surnaturel apparaît donc commode permettant pour rappeler l'antériorité d'une situation de fait existant chez les hommes.

Philippe Rekacewicz ajoute un commentaire sur cette distinction naturel/politique : le cas de l'Oural offre une bonne lecture de ce qui est en fait un instrument politique dont le sens a évolué au cours du temps. En 1650, Pierre le Grand a fait de ce relief l'élément qui délimitait la Moscovie de l'Asie, dans le but de fixer un front d'expansion coloniale. En tant que pays européen, la Moscovie se devait effectivement d'avoir ses propres colonies... Au XXe siècle, l'Oural est devenue une limite naturelle servant à définir l'extrémité orientale du continent européen, à contre-sens de ce qu'elle avait pourtant servi à désigner à l'origine. Les limites naturelles peuvent donc apparaître comme des éléments pertinents de délimitation de l'espace, mais elles ne peuvent pas être invoquées en tant que références absolues. La frontière relève aussi du sacré. En effet, Philippe Rekacewicz remarque que les conflits territoriaux les plus forts sont aussi ceux où des sentiments religieux se confrontent.

Quelle est l'importance de la démographie ou des différentiels de fécondité dans la problématique de la construction des murs frontières ?

Michel Foucher : La frontière peut ici être comprise comme un outil de contrôle et de gestion des flux, là où se localisent des clivages de niveaux de vie ou de culture. Les motivations de la migration à grande distance sont variées : fuir la pauvreté, réaliser un rêve familial d'avenir meilleur, parfois aussi épreuve d'initiation. La dimension démographique est donc centrale. On peut toutefois relever des divergences dans l'origine de la conception de la frontière entre l'Europe et les Etats-Unis. En Europe, une partie de la vision des frontières provient, selon Michel Foucher, de la construction française, et jacobine, de l'espace national : faire coïncider marché, nation, langue, Etat. Un modèle diffusé avec les guerres napoléoniennes. Pour les Etats-Unis, la tradition fut d'abord celle de la frontière ouverte à l'intérieur (« frontier » de Truner, ou front pionnier) et vers l'extérieur : intensité des flux quotidiens avec le Canada, stratégie d'immigration de main d'œuvre saisonnière et permanente. Un raidissement s'est opéré à la fois après le 11 septembre 2001 et l'afflux migratoire en provenance de l'Amérique

latine. Le tout dans le contexte des élections de la mi-novembre (dont le résultat rend peu probable la réalisation du projet, note MF du 12/11/06).

Quelle est l'évolution du statut de la frontière dans le discours politique ?

Pour Michel Foucher, la réalité varie selon les lieux et les échelles. En Europe, on assiste à la dévaluation progressive de la frontière, alors que ces frontières entre Etats étaient pourtant très fortes sur les plans économique et politique. On assiste parallèlement au report de ce rôle de barrière aux confins de l'espace communautaire, chargés de contrôler l'entrée des flux. Aujourd'hui des problèmes se posent d'ailleurs dans les pays orientaux de l'Union. Ainsi, la frontière letto-russe pose un problème de reconnaissance. La Russie refuse notamment de reconnaître l'occupation de la Lettonie durant la période soviétique, ce qui bloque toute possibilité d'accord. L'enjeu est le rapport à l'histoire. Idem lorsque la Turquie refuse les négociations avec Chypre pour son entrée dans l'Union Européenne. Selon lui, les frontières de l'Union Européenne tendent à se situer là où il est possible d'exercer un contrôle sur les flux migratoires. D'une manière générale, l'augmentation du trafic des marchandises et des échanges va de pair avec des politiques migratoires plus restrictives.

Pour Philippe Rekacewicz, la lecture politique des frontières se fait dans l'opposition entre pays riches et pays pauvres. Le développement actuel des frontières serait à comprendre comme une sanctuarisation des espaces, comme celui de l' Union Européenne. Il souligne d'ailleurs que la traversée des frontières de l'Europe par les clandestins est un problème particulièrement grave : le nombre actuel de victimes est comparable à celui d'une guerre, puisque pour l'année 2005 près de 7 000 morts ont été recensés. Ainsi l'Union Européenne, les Etats-Unis (construction d'un mur), l'Australie (avec le rachat d'îles comme celle de Palau) et l'Afrique du Sud (parc Kruger) se sanctuarisent actuellement en fermant leurs territoires, tout en créant des faisceaux de frontières extérieures : les accords passés entre l'Union et la Mauritanie par exemple la construction de centres de rétention, faisant de ce pays une sorte de frontière avancée de l'Europe. Les limites de l'Europe se posent donc de plus en plus en termes de lignes extérieures dans des Etats extérieurs à l'Union.

Philippe Pelletier : Les aéroports ne forment-ils pas actuellement la première frontière en importance ?

Pour Philippe Rekacewicz, le nombre de morts reste toujours important à Gibraltar ou dans d'autres frontières de ce type. L'importance des aéroports se mesure par le trafic, mais les frontières traditionnelles concentrent les enjeux sociaux d'une autre partie du monde. L'accroissement des contrôles et des formes de dissuasion n'empêchera pas selon lui les immigrants de continuer à tenter leur chance. Philippe Rekacewicz rejoint le propos de Michel Foucher concernant cette double tendance d'ouverture des frontières internes et de fermeture des frontières externes. Selon lui, ce mouvement correspond à une peur de l'immigration qui est un thème récurrent depuis plusieurs décennies. Il dénonce l'existence du phénomène, car depuis une vingtaine d'années, peu de réfugiés parviennent en réalité à entrer dans l'Union Européenne. Ce sont essentiellement les franges extérieures à l'UE qui ont surtout absorbé ces flux d'immigrés.

Michel Foucher rappelle que depuis 1989-1991 plusieurs milliers de kilomètres de frontières politiques ont été créées, certaines encore incertaines quant à leur tracé (Caucase, Balkans occidentaux), par élévation de limites administratives ou ethniques antérieures de frontières internationales. Pour ce qui est des aéroports, Michel Foucher note que les frontières sont à plusieurs vitesses, selon l'origine du voyageur. Enfin, les frontières traditionnelles qui étaient les points de passage des trafics en tous genres sont en train d'évoluer. Ainsi, les lieux de contrôle des marchandises ne sont plus localisés sur les frontières, mais dans les plateformes logistiques.

Quelle est la situation de peuples sans territoire national, par exemple celle des Roms ?

Philippe Rekacewicz rappelle que les Roms sont un peuple européen à part entière. Dans l'Union Européenne, les Roms sont sûrement la population la plus discriminée. Leur circulation est difficile, puisque l'identité Rom n'est pas rattachée à un quelconque territoire national. Leur situation administrative dans les pays de l' Union Européenne est donc souvent proche de celle des immigrés, faute de reconnaissance de leurs droits nationaux. En outre, cette catégorie fait souvent l'objet de campagnes médiatiques négatives dans de nombreux pays européens, ce qui n'améliore pas leur situation.

Pour Daniel Nordmann, le problème des Roms renvoie au problème entre nomades et sédentaires. On a longtemps cultivé l'idée d'une fixité des populations dans l'histoire de l'Europe, ce qui est faux, car les phénomènes de gyrovagie sont nombreux et connus dans tous les pays. Sous l'Ancien Régime, ce phénomène était très commun, et concernait toutes les catégories sociales et professionnelles. Le problème actuel se situe essentiellement dans le rapport entre fixité des populations et définition du territoire.

Qu'en est-il des frontières au Japon ? Ce pays ne semble pas connaître ce type de problème, alors même que c'est un pays très riche...

Philippe Pelletier indique que les flux légaux et illégaux concernent environ 200 000 personnes actuellement. Les populations immigrantes viennent surtout d'Asie du Sud-Est. Le problème de la frontière au Japon se situe surtout dans le rapport à l'étranger. Ainsi le problème identitaire s'est posé de manière visible à la fin des années 1980, avec le retour au pays d'enfants d'émigrés en Amérique Latine qui revenaient tenter leur chance. Les problèmes d'intégration se sont alors posés sous le jour nouveau de la redéfinition de l'étranger du point de vue de la frontière, et non plus de l'appartenance à la communauté. Les problèmes d'identité ont en effet été jusque là très ethnicisés, et les pratiques d'émigrations ont depuis fait évoluer les pratiques.

Qu'en est-il des deux Corées ? La frontière est-elle perméable ou non ?

Michel Foucher indique qu'il s'agit sans doute de la frontière la plus fermée du monde, tracée le long du 38e parallèle. Elle est matérialisée par une zone démilitarisée de 5 km de large, gardée par 1,5 millions d'hommes. La fermeture actuelle trouve sa justification tout d'abord par la différence de nature entre les deux régimes du Nord et du Sud. La clôture presque totale ne suffit pas ; le régime de Pyong Yang éprouve le besoin d'organiser pour la société la mise en scène de l'intérieur : le dehors étant inconnu, le dedans est représenté, magnifié (« nous sommes heureux », peut-on lire sur un panneau à l'aéroport de Pyong Yang, comme le souligne une salle de l'exposition du Muséum). En Corée du Sud, le maintien de la séparation se pose en d'autres termes, essentiellement économiques et familiaux, compte tenu des leçons tirées de la réunification allemande que les autorités ont étudiée à la loupe. La situation ne semble donc pas devoir évoluer, d'autant plus que les pays voisins ne le souhaitent pas.

En Russie, il existe actuellement deux passeports pour a circulation interne des populations. Les limites internes du pays sont-elles alors considérées comme des frontières à part entière ?

Michel Foucher : Le problème de la Russie est spécifique, puisqu'il repose sur la différenciation entre Russes et non Russes et concerne le contrôle de la mobilité des populations non Russes, cantonnées vers les marges du pays. Les limites intérieures ont tendance à fonctionner comme des frontières. Les tensions entre Russie et Géorgie ont un impact global : menace de suspension des échanges (notamment en gaz, Gazprom voulant prendre le contrôle des gazoducs géorgiens) et des transferts de fonds par voie postale à destination de la Géorgie ; expulsion des Géorgiens de Russie ; soutien à la sécession de

l'Abkhazie et de l'Ossétie du sud. Le tout pour signifier que le rapprochement de la Géorgie dans l'OTAN aurait un prix élevé

Peut-on parler d'un effet de fermeture entre les pays Baltes, et l'enclave de Kaliningrad ?

Michel Foucher rappelle que cette exclave (ex-Königsberg) est un ancien territoire de la Prusse orientale, et qu'elle est à ce titre un symbole du démantèlement de la puissance prussienne. La situation actuelle des pays Baltes est particulière du fait de leur entrée dans l'Union Européenne. Ainsi, les flux peuvent circuler librement de Kaliningrad vers la Russie via la Lituanie. D'un point de vue politique, l'exclave de Kaliningrad est bien Russe ; son développement économique implique des échanges avec les pays voisins, baltes et polonais.

Les murs en construction ne représentent-ils pas un paradoxe dans un contexte de mondialisation et de développement des échanges ?

Michel Foucher : Il existe en effet un contraste certain entre l'augmentation de la circulation des marchandises dans le cadre de l'OMC, et les politiques qui tendent à restreindre la circulation des travailleurs... Mais le mur n'est pas la seule solution pratiquée, ni le seul type de frein à la libre circulation. Il existe ainsi des clauses de sauvegarde en Union Européenne, par exemple entre la France et les pays nouvellement intégrés dans le cadre de la mobilité de la main-d'œuvre (bâtiment, etc.). Ceci étant, de nombreux pays en situation de croissance (Péninsule scandinave, Royaume-Uni, Irlande, pays d'Europe orientale) ne pratiquent pas systématiquement ce type de protectionnisme. D'une manière plus générale, on observe une ouverture en fonction des besoins avérés et ciblés (travail agricole saisonnier, secteur hospitalier en France), pouvant mener à des régularisations massives, comme en Espagne pour compenser la baisse durable de la fécondité. La thèse de Michel Foucher est que l'ouverture actuelle devrait davantage être fondée sur une organisation de mobilité des individus : rendre possible la mobilité, temporaire, pour maîtriser la migration, définitive, si la première n'est pas possible. Elle éviterait les migrations définitives des travailleurs étrangers, et favoriserait les accords de co-développement (tout en sortant des rapports néo-coloniaux qui ont longtemps prévalu). Philippe Rekacewicz évoque le cas du mur israélo-palestinien, dont l'impact économique est énorme des deux côtés. Le mur a en effet provoqué une profonde désorganisation des réseaux et des territoires par les contrôles imposés aux *check points*, dans un contexte où il existe une réelle interdépendance entre les entreprises israéliennes et la main d'œuvre palestinienne.

Quel est le statut de la frontière de Taiwan, qui n'est pas reconnue sur le plan international ?

Philippe Pelletier précise qu'il s'agit ici d'une frontière *de facto* et non *de jure*, où les visas sont délivrés via les agences de voyages. La Chine considère l'île comme une province rebelle et refuse toujours sa reconnaissance. La France ne reconnaît pas non plus Taiwan. Pourtant, les échanges existent quand même malgré cet imbroglio administratif et politique : on constate d'importants flux d'investissement chinois à Taiwan, et réciproquement.

Compte rendu : Benjamin Laplante (relu et amendé par Michel Foucher)

A visiter :

- le blog de Philippe Rekacewicz : <http://www.monde-diplomatique.fr/ca...>

A lire :

- Gilles Lepasant, Michel Bruneau, Philippe Pelletier, Michel Foucher, François Durand-

- Dastès, *Asies nouvelles*, Belin, 2002, 480 p. ([Acheter ce livre sur Decitre.fr](#))
- Michel Foucher, *La République européenne* , Belin, 2000, 147 p. ([Acheter ce livre sur Decitre.fr](#))
 - Michel Foucher, *Géopolitique du Danube*, Ellipses Marketing, 1999, 94 p. ([Acheter ce livre sur Decitre.fr](#))
 - Michel Foucher, *Fragment d'Europe. Atlas de l'Europe médiane et orientale*, Fayard, 1998, 327 p. ([Acheter ce livre sur Decitre.fr](#))
 - Michel Foucher, *Fronts et frontières*, Fayard, 1984, 691 p. ([Acheter ce livre sur Decitre.fr](#))